

Réf: Dossier N° 035449

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TIRERA CHEICK MOCTAR SARL » en abrégé «
T.C.M. SARL »

Siège social Abidjan, Marcory, SICOI, Lot 1503, Ilot 1503

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 02/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TIRERA CHEICK MOCTAR SARL » en abrégé « T.C.M. SARL »

Objet : Transport public et privé de personnes- Transport public et privé de marchandises- Maintenance automobile- Location et vente de véhicules neufs et véhicules d'occasion- Import/Export Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, SICOI, Lot 1503, Ilot 1503

Dirigeant(s) : M TIRERA CHEICK MOCTAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05074 du 21/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24994/GTCA/RC/2021 du 21/09/2021

